**​​PLENiere csnph**

pv

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **​lieu:​** | | ​​En ligne | |
| **​​quand:​** | | ​​​ 16/06/2025 | |
| **​​Duree:​** | | ​​14h – 16h45 | |
| **presences** | | ​​ **Membres**   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Christine Berlemont (CB) | x | Maarten Ruymen (MR) | x | | Emilie De Smet (ED) | x | Nadia Maniquet (NM) |  | | Gisèle Marlière (GM) | V | Pierre Gyselinck (PG) | x | | Helmut Heinen (HH) | x | Ria Decoopman (RD) | x | | Jean-Marie Huet (JMH) | V | Stéphane Emmanuelidis (SE) |  | | Jokke Rombauts (JR) |  | Stefaan Singelee (SS) | x | | Karine Rochtus (KR) | x | Sophie Willekens (SW) | V | | Khadija Tamditi (KT) | x | Thomas Dabeux (TD) | x | | Lieve Van Den Bossche (LV) |  | Timothy Rowies (TR) | V |   **Cabinets**     |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Personnes handicapées**:  Annabel Vanroose (AV) | x | **Premier Ministre**: |  | | **Affaires sociales**: |  | **Emploi**: |  | | **Egalités des chances**: |  | **Budget**: |  |     **Secrétariat**     |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Véronique Duchenne (VD) | x | Eva Parent (EP) |  | | Anne Havaert (AH) |  | Olivier Magritte (OM) |  | | Benjamin Laureys (BL) | x | Frederik Van De Perre (FV) |  | | Marjorie Berlanger (MB) |  | Muriel Dossin (MD) | x |     **Administration**     |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Julie Clément (JC) | V | Sophie Lejoly et Jean Lacour | x | | |
|  | |  | |
|  |  | |

**Ordre du jour**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | **THEME**  La plénière ne fut pas tout le temps en nombre tout au long de la réunion (10/20 suffit selon le ROI). Les points à décider feront l’objet d’une consultation électronique (fait par mail du 20.06.2025). | **TO DO** |
| **1** | **A** | **PV plénière 19/05/2025 – projet**  Pas de remarques. | Approuvé après consultation électronique |
|  | **B** | **DG HAN**   * + Chiffres gestion   SL : changement de méthodologie (médiane et non plus moyenne) et indicateurs par rapport à la durée d’instruction. Changement de méthodologie a permis de mettre en évidence que les délais d’instruction sont devenus relativement moins importants.  PG: Difficiles à lire. Quelques explications seraient les bienvenues. Comment interpréter sans se tromper ?  RD: Nous ne retrouvons pas de tendances générales. Les graphiques ne sont pas accessibles aux personnes aveugles et devraient être commentés en réunion.  ED: Proposition d’avoir une présentation orale 2x/an en plénière ? A rediscuter en Bureau.   * + Stratégie DG HAN 2025   + TRIA   + My Handicap   + Téléphonie – profil appelants - présentation DG HAN * Demande du CSNPH concernant une permanence téléphonique l’après-midi : DG HAN ok sur le principe d’un après-midi par mois, en remplacement d’une matinée. Organisation en cours d’étude. Sera annoncé par newsletter.   CB: Une permanence téléphonique un après-midi par mois, c’est trop peu. Pourquoi pas 1x/semaine ?  SL: Difficultés de planning. Travail de la DG HAN sur les tâches essentielles dans un cadre de réduction budgétaire. Démarche d’amélioration continue. On commence par un après-midi par mois.  MR: Quel impact sur les coûts de prendre le téléphone l’après-midi au lieu du matin ? Certaines personnes ont besoin de soins tous les matins. Si quelqu’un a une question et que ça tombe justement 3 jours après la permanence de l’après-midi du mois, il doit attendre presque un mois.  KR: Comment évalue-t-on le besoin ? Comment allez-vous vous rendre compte que c’est suffisant ou pas ? Comment les PSH peuvent-elles s’organiser si ça ne tombe pas au même moment et le même jour tous les mois ?  ED: Cela n’aura peut-être pas de succès en raison précisément du manque de régularité.  Présentation : taux d’appels et de rappels en réponse à une question du CSNPH. Profils ? Types de dossiers ? Professionnels ? Aussi par écrit ?  Sur 100% d’appels, il y a 42% de « premiers » appels et 58% de rappels, donc enjeu important pour le call center : 35% rappellentdans les 45 jours. 27% appelants identifiables avec n° de registre national  Pas possible d’identifier les professionnels. Règle : si plusieurs codes postaux pour même personne, on considère que c’est un professionnel : 6%  Rappels : 4x/an pour des raisons différentes  Causes de rappels : paiements, formulaires.  Moyens de contact privilégiés : formulaire web au Nord ; le téléphone au Sud. Combinaison formulaire + web au Nord ; le Sud privilégie le téléphone.  Profils des appelants : biais de représentativité puisque peu sont identifiables ? Utilisation de l’IA, algorithme apprenant. Corrélations seulement, pas de lien de causalité. Appels : 0-5/100 dossiers au Nord ; 7-10% au Sud. Rappel : pas de spécificités régionales.  Taux d’explicabilité des appels à 80% : taux de reconnaissance, taux de contacts citoyen par formulaire ; taux de dossiers ouverts : durée administrative ; densité de dossiers par commune/moins d’appels ; décision récente/plus d’appels ; etc. Indépendance des variables.  Taux de rappels explicable à 30%.  Idem sur différentes échelles de temps. Similaires, sauf pour les reconnaissances à durée médicale limitée.  Conclusions : surtout ARR/AI, reconnaissance d’une petite allocation, durée de l’instruction, précarité, isolement ; le recours au formulaire fait baisser le taux d’appels.  MR : 1. Que va-t-on faire de ces constats ? 2. Les personnes sont souvent renvoyées d’un service à l’autre ; cela questionne l’efficacité des 1res lignes.  SL : 1. Seuls 27% sont identifiés et on peut donc améliorer nos services : on examine à l’interne. 2. Il faut donner les bonnes infos aux personnes, c’est vraiment crucial. On voit aussi les actions à mener avec les partenaires (plan en cours). Avec les exclusions chômage, on peut s’attendre à de nouvelles demandes via ces CPAS.  KR : On travaille aussi sur la communication au sein de la Christelijke Mutualiteiten mais on n’a aucune vue sur les données médicales des personnes ; c’est frustrant pour nous d’entendre que le dossier est refusé pour manque d’informations. Il nous faudrait aussi des chiffres plus précis de la DG HAN pour mieux coacher le personnel de la mutualité.  ED : Je fais le lien avec d’autres projets DG HAN.  SL : La réécriture des lettres est un projet en lien et devrait réduire les questions vers la DG HAN. Il faut agir à différents endroits pour travailler l’ensemble de la situation  VD: On aimerait recevoir la présentation avec quelques commentaires.   * + Liste des aides à la mobilité - retour DG HAN (1-B4)   KR : Pourquoi certaines chaises roulantes ne s’y trouvent plus ? Est-ce que ces personnes ne reçoivent pas leur carte de stationnement ? Si elles la reçoivent, la liste pourrait être revue ?  L'erreur dans My Handicap (voir PV mai) n’est pas résolue. A suivre.   * + KT : cartes de réductions des transports : voir commentaire document point 1c   + Prix du travail – 1res évaluations quant à la reprise effective du travail (septembre 2025)   SL : A partir de septembre. Dernières révisions se font en juin. | Profil des appelants : demander PPT et commentaires à la DG HAN - Julie et Jean (fait ce 20.06)  Suivre liste des aides à la mobilité  Suivre problème dans My Handicap non résolu |
|  | **C** | **Questions des membres à la DG HAN**  VD: JC a interpellé GM et moi-même sur le titre du document. “Dysfonctionnements” est un terme qu’utilisent les membres. Le but est de lister les problèmes pour les transmettre ensuite à la DG HAN.  KR: La DG HAN va réduire les visites à domicile : c’est contraire à la lutte contre le NTU!! De même, les études menées par des consultants extérieurs à la demande de la DG HAN et qui restent sans suite ! Il faut les prendre au sérieux.  SL: Le terme “dysfonctionnements” laisse penser qu’il y a un problème structurel au sein de la DG HAN alors que la DG HAN essaie d’être attentive et d’améliorer les services. A propos du NTU, l’étude a été commandée sous une autre législature avec un autre accord gouvernemental. Ce qui ne veut pas dire que rien ne sera fait. L'étude questionne la communication, les procédures de travail. Mais le cadre a changé.  ED: Le CSNPH a toujours soutenu le travail des agents, même au plus fort de la crise ; c’est le fonctionnement de la DG HAN qu’il faut revoir et la DG HAN le fait.  AV: Pas de nouvelles pour le NTU, travail en cours avec DG HAN. | Sera transmis par mail aux membres, puis à la DG HAN (toujours en cours d’intégration de questions au 11.09.2025) |
|  | **D** | **Logopédie**  Arrêt du Conseil d’Etat <https://www.rtbf.be/article/remboursement-des-seances-de-logopedie-le-conseil-d-etat-annule-l-arrete-royal-de-frank-vandenbroucke-11556517>  TD : rappel – mobilisation 2024 – QI 86==> 70, remboursement monodisciplinaire, 1 an de période transitoire.  Demande de rencontre avec le Cabinet Vandenbroucke par mail du 12 juin – en attente de réponse    TD: Mobilisation en 2024 par rapport à la logopédie monodisciplinaire. Projet Vandenbroucke: abaisser le seuil QI à 70, rapport multidisciplinaire ; un an transitoire sur la base d’une prescription médicale. Recours de l’AVIQ pour manque de capacités des centres d’évaluation. Un texte serait prévu pour remplacer celui qui a été cassé. L’étude KCE a remis des recommandations pour reconsidérer l’accès des enfants avec troubles du neurodéveloppement. Possibilité d’ouvrir l’évaluation à d’autres prestataires. Arrêté à prendre en urgence pour éviter l’entre-deux. Ce serait bien que le cabinet VDB revienne vers le CSNPH avec une demande d’avis.  SS : Les collègues FR (centre de réadaptation ambulatoire - CRA) vont être financés à partir du 01.07. Rien prévu pour la FL ni du suivi du rapport KCE  VD: Un contact a été demandé, avec des dates possibles, mais sans réponse pour le moment.  AV: On va suivre cela.  SS: il y aura des financements prévus pour les CRA en Wallonie ; rien prévu en Flandre – en pourparlers avec le Ministre Gennez  VD: Mercredi il y aura la réunion ‘référents’. Important de rappeler le rôle des cabinets. On a du mal à obtenir les textes : logopédie, chômage. Nous espérons qu’une méthode de travail pourra être mise sur pied pour travailler de manière constructive.  AV: Oui, projet de présentation du rôle du CSNPH.  ED: Important d’insister auprès de tous les cabinets de la nécessité d’informer les parents des enfants concernés. Les centres devront aussi être renforcés | Rencontre Cabinet confirmée : 24.06 - TD y sera. |
|  | **E** | Rencontre avec les ministres - fiches  RV– STAVAZA   * Rencontre Cabinet Simonet, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, 17 juin - 11h30 – Teams * Rencontre avec le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales planifiée pour la Plénière du 15 septembre, 14h * Rencontre avec le Ministre Van Bossuyt, Ministre de l’Asile et de la Migration, et de l’Intégration sociale, chargée de la Politique des Grandes villes, 28.08.2025 * Rencontre avec Ministre Jambon, Vice-Premier et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales (date à confirmer) * Rencontre avec le Ministre Jean-Luc Crucke, Ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable - plénière d’octobre * Questions à leur poser ?   VD: Le tableau communiqué prend en compte les remarques qui nous avaient été communiquées. N’hésitez pas à nous signaler des points à ajouter.  AVR : par la suite réunions Unia - groupes politiques ; le CSNPH pourrait peut-être s’y joindre. A discuter  TD: rencontre avec ministre Crucke : le GT va-t-il alimenter cette rencontre ? Le CAWaB est-il aussi impliqué ?  VD: Les experts sont recommandés par un membre du CSNPH. Dans le GT Accessibilité, il y a déjà quelqu’un qui représente le CAWaB mais qui se retire progressivement d’une série d’activités. Donc parfait de veiller aux remplacements des personne qui quittent.  TD: Je regrette le distanciel pour la rencontre du 15/09/2025. Les réunions présentielles permettent de fluidifier les contacts. Peut-on trouver une autre formule ?  VD: Pour des raisons de personnel et d’infrastructure, le travail du secrétariat est très difficile pour le moment.  ED: Discuté en Bureau. Beaucoup d’éléments dans la balance. Beaucoup de demandes arrivent, ce qui est valorisant pour le CSNPH. Mais on voulait rencontrer les difficultés du secrétariat.  CB: Quel ministre s’occupe de la déductibilité fiscale pour les associations ?  VD: Le ministre Jambon. On ajoutera le dossier à la liste. | URGENT : Appeler le CAWaB pour la participation GT Accessibilité et GT SNCB (fait : Mathieu Angelo participera au GT Accessibilité et Genty au GT SNCB) et aussi pour alimenter la rencontre avec le Ministre Crucke (plénière octobre)  Voir avec le Bureau pour suite à réserver à la demande de Thomas  Pour la rencontre Minister Jambon : réduction de la déductibilité fiscale |
|  | **F** | **Projet d’avis EDC – CES**  VD: Les membres du CSNPH, les autres conseils d’avis et le BDF ont reçu le projet d’avis final la semaine dernière.  Dernières remarques attendues pour demain  J'ai promis l’avis au Cabinet Beenders pour ce jeudi au plus tard. |  |
|  | | | |
| **2** | **A** | **Secrétariat CSNPH/BDF/ PF Conseils – projet d’avis**  VD :  **A.** Premières réflexions - à discuter aujourd'hui + poursuivre consultation par mail ;  **B.** En parallèle, la PF des conseils a également décidé le 6 juin dernier de rédiger un avis au nom de la PF : le raisonnement est similaire à tous les conseils :  1. de nombreuses problématiques concernent tous les conseils ;  2. une approche interfédérale de certains dossiers est nécessaire ;  3. les moyens en personnel n’existent pas ;  4. le cadre de fonctionnement de certains conseils ne permet pas de travailler ainsi alors que l’UNCRPD l’exige.  VD: réunion de la PF le 06/06/2025. Le secrétariat assure les missions pour le CSNPH, le BDF et la PF. Renfort en logistique et site. Besoin de rédacteurs capables d’analyser des textes, avec un équilibre entre FR/NL. Avis préparé. N’hésitez pas à ajouter vos remarques.  KT: La rencontre avec le ministre Beenders a-t-elle eu lieu ?  VD: Le ministre Beenders a rencontré la DG HAN et le CSNPH. Nous n’avons pas de nouvelles.  TD: Il y a beaucoup de demandes d’avis, adressées à plusieurs instances en même temps. Parfois avec des sujets similaires (ex.: logopédie). Peut-on rationnaliser ?  VD: Tout dépendra à qui le politique pose la question. La multiplicité des demandes est aussi une conséquence de la configuration administrative de la Belgique. Dans l’état actuel des choses, on constate que la plateforme a son utilité. Les autres conseils disent qu’ils ne sont pas outillés pour l’interfédéral et que c’est en dehors de leurs compétences. Jusqu’à présent, la PF est informelle. Et le secrétariat du CSNPH/BDF devrait uniquement travailler pour le CSNPH/BDF.  AV: C’est à travailler au niveau de la CIM et le mettre à l’agenda.  VD: Contre-productif de demander des avis à chaque conseil d’avis.  ED: Argument pour restaffer le secrétariat du CSNPH. Or s’il n’y a pas de plateforme, comment va-t-on faire vivre le plan fédéral handicap pour les aspects régionaux que cela génère ?  TD: La PF amène de la visibilité à tout le monde. Cela évite d’écrire chacun un texte de son côté. Partager le travail en se coordonnant ?  AV: Il est possible de suivre la logique des présidences tournantes de la CIM. Faites-nous une proposition, à débattre en CIM.  VD: Date de la prochaine réunion du GT de la CIM  AV: Prochaine réunion en septembre. | Envoyer aux membres en précisant la date de remise  + préparer Avis PF pour la 1re réunion de travail de septembre du GT Handicap de la CIM |
|  | **B** | **Accessibilité des services de commerces électroniques bancaires - Projet d’avis sur demande du ministre Clarinval** (pour le 23/06/2025)  *(Le projet d’avis n’est pas prêt, mais le doc. 2-B3 contient des remarques et des passages indiquées en jaune. Nous pourrons reprendre plusieurs passages de l’avis 2025-14 Services bancaires.)*  ED: Je partage l’inquiétude par rapport au contrôle par l’Inspection économique: l’Inspection économique a d’autres priorités. | Finaliser l’avis 2025-17 et le faire approuver par voie électronique |
|  | **C** | **handyPark – stavaza**  BL : HandyPark a été lancé en mai dans six villes et communes de Flandre. Pour l'instant, le CSNPH n'a reçu que peu de commentaires – positifs ou négatifs – de la part des détenteurs de cartes concernant la mise en place de handyPark. Ce matin, le groupe de travail Accessibilité-Mobilité a appelé à signaler les plaintes ou remarques à la CSNPH et à adresser les éventuelles plaintes concernant HandyPark à Unia/Institut flamand des droits de l'homme.  Pour le CSNPH, le gros problème reste que la fonction SMS annoncée a été supprimée, car trop coûteuse. Jusqu'à 30 % du groupe cible pourrait donc rencontrer des problèmes d'accessibilité lors de l'utilisation de l'application. Pour l'instant, aucune solution n'est en vue.  AV : Nous y travaillons. Nous avons rencontré les opérateurs de télécommunications, car cette fonction est trop coûteuse pour les communes. Nous recherchons une solution qui soit gratuite pour les détenteurs de la carte. Pour l'instant, les opérateurs restent sur leurs positions, car ils craignent de créer un précédent. Notre cabinet et le cabinet Matz sont en pourparlers pour élaborer un plan B.  MR : Avec Dito, nous allons organiser une action cet été autour de handyPark. La fonction SMS était un compromis nécessaire pour le secteur afin d’éviter la fracture numérique. Sans ce compromis, l'application n'est pas acceptable pour le secteur du handicap.  ED : Le CSNPH tient à remercier le cabinet Beenders d'avoir pris ce dossier à cœur et espère qu'une solution accessible sera trouvée.  AV : Pour l'instant, le ministre a reçu principalement des réactions positives concernant handyPark. |  |
|  | | | |
| **3** | **A** | **NTU : suivi**  Des précisions et corrections du rapport final sont parvenues au secrétariat (les documents sont dans la farde). L’avis est maintenu. |  |
|  | | | |
| **4** | **A** | **CIPH – remplacement Stefaan Singelee – candidat ?**  VD : QUI peut suivre ?  KT: Volume de travail ?  SS: 3 réunions par an, de +/- 3h, mais qui doivent être préparées.  VD : EP (du secrétariat) pourrait suivre les travaux si pas de candidat. | Appel par voie électronique. Si pas de candidat, tout le monde peut-il marquer son accord par le suivi par Eva Parent ? |
|  | **B** | **Réforme chômage et remise au travail des PSH – Projet d’interpellation des gouvernements -**  **Proposition de la Plateforme des conseils handicap**   1. Pas eu de demande d’avis des conseils d’avis handicap alors que concerne directement les PSH ; 2. qui est concerné ? 3. Exclusion = perte de tout accompagnement ; 4. Economie sociale pas une solution pour tous   RETOUR ATTENDU du CSNPH pour le 15 juillet  VD: Brupartners a pris l’initiative de proposer un avis. Caractère linéaire de la mesure : durée de chômage, fin de l’accompagnement. Le secteur de l’économie sociale ne peut pas absorber et est incapable d’absorber de nouveaux travailleurs.  Des remarques du GT Emploi seront ajoutées à l’avis. | Rappel par voie électronique |
|  | **C** | **Plan fédéral Handicap 2025-2029 - priorités du CSNPH**  VD : 2 objectifs pour les semaines à venir   * Ce mercredi 18 juin : 1re réunion de travail avec les référents handicap sur le Plan fédéral Handicap 2025-2029 – le CSNPH y rappellera ses priorités. ED prendra la parole au nom du CSNPH * Pour le 15 juillet : avis du CSNPH sur toutes les priorités pour la législature. Vous retrouverez un projet dans la farde.   Nous attendons vos 1res réflexions et points d’attention aussi à relayer à la réunion de ce mercredi. | Rappel par voie électronique |
|  | | | |
|  | | **POUR INFO/ DIVERS** |  |
| **Z** | **A** | Réunions et rencontres politiques (19/05/2025-16/06/2025) |  |
|  | **B** | Correspondance CSNPH |  |
|  | **C** | Rencontre avec les ministres - fiches  RV – STAVAZA |  |
|  | **D** | **HandiPro**  <https://mailing.social.belgium.be/x/?S7Y1_Z9ra2po8j.H1tjc_H_RraGhucX.nPxk29zEzJzMvHS94vzkzMQcvaTUnPTM0lwgDQAA60&Z=-1242282406> |  |
|  | **E** | **Candidature expert**  KT : Je présente une candidate experte pour le groupe de travail Accessibilité-mobilité, Eline Van Samang (NL), ergothérapeute:  *Je m'appelle Eline Van Samang*  *J'ai 29 ans et j'habite à Hamont-Achel, dans le nord du Limbourg.*  *J'ai obtenu un master en sciences ergothérapeutiques à la KU Leuven et à l'UGent.*  *Depuis janvier 2020, je travaille pour la Ligue Braille en tant qu'ergothérapeute dans le service d'accompagnement à domicile.*  *Depuis avril 2025, je suis également un collaborateur politique, en plus de ma fonction d'ergothérapeute.*  Thomas Dabeux propose Mathieu Angelo (CAWaB) comme expert pour le GT Accessibilité-mobilité et Pierre Genty (CAWaB) pour le GT SNCB.  Le CSNPH approuve les deux candidatures. | Informer les personnes concernées et ajouter des experts aux listes de distribution |